



Un remède boursier au casse-tête des entreprises publiques. L'UGTT ne serait pas contre !

Jadis fleurons et locomotives de l'économie tunisienne, les entreprises publiques sont devenues ce boulet d'autant plus encombrant qu'il coûte très cher à la communauté nationale. Le tourment y associé a empiré depuis 2011. Des tonneaux des Danaïdes dont on veut se débarrasser mais que les syndicats décrètent comme « ligne rouge ». Seulement, les choses donnent l'impression de bouger à la faveur d'une recette préconisée par le Directeur Général de la Bourse de Tunis Bilel Sahnoun

« Je pense que l'idée de la cotation en bourse des entreprises publiques opérant dans secteurs concurrentiels, proposée aux partenaires sociaux, dont l'UGTT n'a pas rencontré de refus de leur part, à condition, bien entendu, de garantir la préservation des emplois et des avantages consentis au personnel », a-t-il assuré, cité par TAP. « Nous avons rencontré à deux reprises des membres de l'UGTT, et nous leur avons proposé le listing en bourse d'une entreprise publique, dans le cadre d'un texte de loi qui stipule le changement du mode de gestion des entreprises publiques. Le listing en bourse permettra à l'Etat d'avoir la possibilité de maintenir un droit de regard sur l'entreprise en question et de préserver son caractère public, grâce à la notion de golden share (permet à celui qui la détient de conserver un droit de veto sur l'ensemble du capital d'une société dans certaines circonstances spécifiques) », a-t-il précisé lors d'un webinaire sur le thème : « La Tunisie au creux de la vague.. la refondation de la politique financière pour une reprise inclusive ».

En outre, les partenaires sociaux peuvent exiger, le cas échéant et d'après ce texte de loi, une partie de l'actionnariat, ainsi qu'un partage d'information sur la situation financière de l'entreprise, notamment avec l'obligation de publication des états financiers trimestriels et semestriels de l'entreprise cotée, a-t-il ajouté. « Si la STEG était cotée en bourse, on aurait eu des émissions des emprunts obligataires également, sur d'autres grandes entreprises, ce qui permettrait d'augmenter de manière très significative la contribution du marché financier et boursier au financement de l'économie ».

C'est presque de la roupie de sansonnet !

Le DG de la BVMT a reconnu que le marché financier en Tunisie ne joue pas pleinement son rôle dans le financement de l'économie et que sa contribution dans ce domaine demeure très modeste. « Dans les pays émergents ou en développement, le marché financier participe à hauteur de 30% dans le financement de l'économie, alors qu'en Tunisie, depuis des décennies, cette contribution n'a jamais dépassé les 10% », a-t-il dit.

« Pour qu'un marché financier puisse jouer son rôle, il faut qu'il ait de l'offre des titres et de la demande, or aujourd'hui, les secteurs de Telecom, de l'énergie, des mines, le tabac, l'agriculture, et le tourisme, sont absents du marché boursier tunisien. Ainsi, Près de 50% de l'économie n'est pas représenté dans la Bourse des valeurs mobilières de Tunis (BVMT) », a-t-il encore ajouté.

A cet égard, 52% des titres cotés proviennent du secteur bancaire et financier et le reste est réparti entre les secteurs de la distribution, de la concession automobile et l'industrie de consommation, ce qui n'est pas de nature à intéresser les investisseurs qui cherchent à se diversifier et à se positionner sur un secteur bien déterminé, selon Sahnoun.

Une bourse des particuliers

« Aujourd'hui, la capitalisation boursière en Tunisie, est à peine de 22% par rapport au PIB contre 50% dans les pays émergents, sachant que ce taux peut atteindre, dans les pays développés, 100% », a-t-il encore noté.

S'agissant de la demande, la bourse de Tunis demeure une bourse des particuliers, alors que dans une bourse, il faut avoir un bon « mix » entre les particuliers et l'institutionnel, a-t-il fait savoir.

Dans une bourse, les investisseurs « particuliers » permettent d'assurer un flux permanent de capitaux et une certaine stabilité boursière, alors que (financement) l'institutionnel permet de drainer les investissements en volume, tout en attirant les investisseurs étrangers, ce qui permet à la place boursière d'avoir, un effet d'entraînement pour toute l'économie, ce qui n'est pas le cas en Tunisie.

A cet égard, Sahnoun a rappelé que l'attraction des investisseurs étrangers est bloquée également par la réglementation de change, mais a réfuté l'idée que la crise de la pandémie du COVID-19, a eu des impacts sur le marché boursier tunisien. Comparé à d'autres marchés boursiers, depuis le début de l'année, le recul du marché tunisien est évalué à moins de 6 %, contre une chute oscillant entre -15% et -20% sur l'ensemble des marchés boursiers.

Source : African Manager